



**Signons la pétition
pour exiger sa réouverture !**

CLAUDE BARGIN

Citoyen de la terre, amoureux de la nature, apiculteur



Natif de Marseille, Claude Bargin est venu habiter à La Penne à l'âge de 7 ans, dans la grande maison familiale où il vit aujourd'hui. "Tout petit, je venais régulièrement ici, j'y travaillais le jardin, comme disait mon grand-père, et déjà j'étais Pennois. Je nourrissais une véritable passion pour le jardin et pour la nature, ce qui peut-être, explique mon métier d'aujourd'hui", dit-il avant d'ajouter très vite : "Depuis cet âge-là, je continue à faire le jardin pour le plaisir. Je tiens à avoir mes tomates, mes courgettes, mes aubergines". Quand la Municipalité a créé les jardins familiaux, il apporte son expérience et ses conseils : "J'avais alors insisté sur la nécessité de faire des jardins propres, sans insecticide, sans herbicide. En tant que citoyen, amoureux de la nature et apiculteur je trouvais fondamental qu'on ait cette démarche-là". Il en connaît l'import-

tance ; les pesticides sont l'une des causes de la disparition progressive des abeilles. "J'ai vu une dégradation énorme dans mon métier, depuis une dizaine d'années", témoigne-t-il. Son intérêt pour l'apiculture s'est très tôt manifesté, avec les ruches du voisin, au fond du jardin. C'est sans doute là qu'il a découvert sa vocation. Mais les choses ont bien changé depuis, forgeant un engagement sans faille au service de l'environnement. "Quand j'ai commencé, une ruche mourait rapidement, c'était un accident. Aujourd'hui, un tiers du cheptel meurt chaque année en France", explique-t-il, en précisant que les insecticides comme le Gaucho ou le Régent ne sont pas les seuls responsables de ce désastre. Avec la mondialisation des échanges, les virus et autres parasites voyagent librement et se répandent partout.

"Partout sur la planète, les inégalités ne cessent de grandir, ça me rend malade !"

Claude Bargin n'en finit pas d'évoquer les causes du malheur des abeilles et de celui des hommes : "Les changements climatiques ont eux aussi beaucoup d'influence. La baisse de la pluviométrie entraîne un déficit de la biodiversité et un affaiblissement des colonies". Aujourd'hui, avec 500 ruches, il produit deux fois moins qu'il y a dix ans avec seulement 350 ruches. Malgré tout, l'apiculteur poursuit sa route. Une route jalonnée d'autres causes, humaine et altermondialiste. "Quand je me balade sur la planète, je vois bien que rien ne s'arrange. Partout, les inégalités ne cessent de grandir, ça me rend malade !" Avec l'antenne locale de l'association *Peuples solidaires*, il sillonne l'Afrique pour soutenir des projets de développement autonome comme, au Burkina Faso. Ses combats comme ses actes de solidarité et de partage, l'ont emmené aussi à Konséguéla au Mali, dans le cadre de la coopération décentralisée menée par l'Agglo, sur le front des anti-nucléaire, dans la résistance au projet de LGV, ou encore dans la défense des terres fertiles. Devant la dégradation galopante du social et de l'environnement, il regrette que le sentiment de révolte ne soit pas plus grand. Pour autant, sa détermination à lui est intacte. Il la résume en quelques mots : "Je ne baisse pas la garde !" ■



■ Page 2
Claude Bargin



■ Pages 4/5/6
Actualité



■ Page 7
La crèche municipale



■ Pages 8/9
La fiscalité locale



■ Pages 10/11
Vie associative



■ Page 12
Culture



■ Page 13
Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique

■ Page 15
Tribunes d'expression / état civil



Edito

"Et si l'État venait à persister dans son mépris à notre égard, alors je m'y engage : nous n'en resterons pas là !"

C'est par ces mots que j'ai conclu ma prise de parole, lors du rassemblement organisé le 4 juillet dernier par la majorité municipale, afin d'exiger de la part de l'État, la réouverture de notre poste de Police Nationale.

Je vous en ai informé dans la lettre que je vous ai adressée il y a quelques jours, la réponse du Préfet de Police qui a suivi cette journée de mobilisation, ne nous a en rien satisfaits, je le déplore. Il est absolument hors de question, néanmoins, que nous nous contentions d'un comportement à ce point irresponsable ; lorsque les actes de délinquance ne poussent pas l'État à prendre ses responsabilités, l'extrême-droite utilise ce terreau fertile pour propager ses thèses nauséabondes.

Ce n'est pas l'avenir que je souhaite pour notre commune, qui a depuis plusieurs décennies, mis en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires à la cohésion de notre communauté.

C'est pourquoi, fidèle à l'engagement que j'avais pris devant vous, mes collègues de la majorité municipale et moi-même avons lancé une campagne de pétition, afin de signifier aux autorités de l'État notre désaccord et nos revendications légitimes : un poste de Police Nationale de plein exercice, aux effectifs suffisants pour assurer des permanences quotidiennes, comme des missions sur le terrain.

Si vous n'avez pu, le dimanche 27 octobre dernier, être présent aux divers points de rendez-vous que nous avons organisés afin de débattre de cette question avec vous, je vous appelle à signer la carte pétition que vous pourrez trouver et remplir dans tous nos bâtiments municipaux. Au terme de cette campagne, j'adresserai personnellement l'ensemble des pétitions au Président de la République.

Certain de pouvoir compter sur votre soutien dans cette action,

Votre Maire,

Pierre Mingaud.

TRAVAUX



Les travaux de réfection totale des vestiaires du complexe sportif ont été achevés il y a quelques semaines, et inaugurés le 5 octobre dernier. Les vestiaires ont été transférés de l'étage vers le rez-de-chaussée, jouxtant un local pour les arbitres et un local technique, un espace dédié au rangement, à la laverie, et une buvette. L'isolation et le réseau électrique du rez-de-chaussée ont également été entièrement rénovés. A l'étage, a été aménagé un espace (bureaux, salle de réunion...) pour le club de l'Etoile Sportive Pennoise. A noter que ces nouveaux vestiaires sont essentiellement destinés aux enfants de l'école de football.

Autres chantier d'importance cet automne, la restauration de la place de l'Eglise, dont l'inauguration a eu lieu le 26 octobre, et qui à cette occasion, a été rebaptisée place André Cerise, du nom de celui qui fut le curé de la paroisse Saint Laurent entre 1966 et 1989 (voir l'article en page 6). Après la première phase de réaménagement de la montée Paya et des abords du Pennelus, cette deuxième phase s'est traduite par un traitement de surface, la reprise des réseaux, l'installation de bancs neufs, la mise en place d'une borne rétractable. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 112 000 Euros, dont 45% ont été pris en charge par le Conseil Général.



VIE SCOLAIRE

Suite aux questionnaires envoyés aux parents d'élèves en septembre, relatifs aux nouveaux rythmes scolaires et à l'aménagement du temps périscolaire dévolu à la Municipalité, le retour de ces questionnaires a été marqué par une très bonne participation. Après cette première étape, la réunion du comité de pilotage en constitue une seconde. Ce comité, composé d'élus, des services municipaux concernés, d'enseignants, des directeurs d'écoles, des associations de parents d'élèves, sportives et culturelles,

doit à présent se pencher sur les résultats obtenus, afin d'en dégager les principales pistes de réflexion pour constituer le futur projet pédagogique. Les parents d'élèves seront bien entendu informés, avant la fin de l'année, de l'avancement de ce projet.

Vie scolaire toujours, il y a quelques jours, et dans le cadre de la Semaine du Goût, les enfants des écoles primaires des trois groupes scolaires ont travaillé, dans le cadre d'un projet d'animation programmé sur toute l'année, sur ces trésors aromatiques que sont les épices, et sans lesquelles une grande partie de

nos plats n'aurait pas la saveur qu'ils méritent : vanille, cannelle, muscade, safran, clou de girofle... Nos écoliers ont ainsi pu mesurer, dans un cadre ludique, combien les épices sont incontournables dans notre quotidien culinaire. ■



EMPLOI - FORMATION

A l'initiative du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, et inauguré le 25 septembre dernier, "La Boussole" est un espace dédié à l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle. Ce lieu rassemble la Mission Locale et un espace ressources pour accueillir, informer et orienter les salariés des secteurs public et privé, les demandeurs d'emplois, les travailleurs handicapés, les bénéficiaires du RSA, mais également les professionnels de l'emploi, de l'insertion et de la formation, les chefs d'entreprises, afin de les mettre en contact avec les publics intéressés. ■

La Boussole, 80 avenue des Sœurs Gastine, Aubagne.
Tél. 04 42 62 82 82
contact.boussole@agglo-paysdaubagne.fr
www.agglo-paysdaubagne.fr/la-boussole

A une encablure de la place, le dallage de la montée des Bastides a fait l'objet d'une réfection complète afin de le rendre moins glissant.

Enfin, et suite aux dégradations très importantes et aux actes de vandalisme perpétrés dans les locaux de l'école Pierre-Brossolette au mois de juillet, la mobilisation des services techniques municipaux et du personnel des écoles a néanmoins permis de remettre en état l'école à temps, afin de garantir aux enfants et aux enseignants une rentrée scolaire normale, dans des locaux rénovés. ■

MYCOLOGIE

En partenariat entre la Municipalité et l'Association Mycologique de Provence, le Foyer Loisirs Charles-Grisoni accueillera une exposition de champignons les 16 et 17 novembre prochains. Le public pourra profiter de cette exposition les samedi 16 entre 14h et 19h, le dimanche 17 entre 8h30 et 18h. ■



SÉNIORS

Le traditionnel goûter des Anciens aura lieu le samedi 30 novembre, à partir de 14 heures, à l'Espace de l'Huveaune. Inscriptions en Mairie jusqu'au 22 novembre, du lundi au vendredi de 9 à 12h, le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h. Réservé aux Pennois de plus de 65 ans. Par ailleurs, comme chaque année, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale offrent aux personnes âgées de plus de 65 ans, et résidant dans la commune, un colis de Noël. Inscriptions en Mairie jusqu'au 29 novembre, tous les jours de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h. ■

MARCHÉ DE NOËL

Il se tiendra les 7 et 8 décembre, sur la place Jean-Pellegrin. Le public désireux de participer au concours de crèche, peut remplir un formulaire d'inscription en Mairie, jusqu'au 5 décembre. ■



APPEL AU CIVISME

Nous avons parfois à déplorer sur notre commune certains actes d'incivisme : déjections canines jonchant les trottoirs, ou dépôts sauvages de gravas, bois et ferrailles. Rappelons que le maintien de notre cadre de vie commun, est aussi l'affaire de chacun. ■



C'est voté

En séance du 11 octobre dernier, le conseil municipal a délibéré en faveur d'une procédure de déclassement de la RD2e (actuels boulevards de la Gare et Jean-Jacques Rousseau), jusqu'à présent sous la compétence de la Direction des Routes du Conseil Général. Les secteurs concernés étant fortement urbanisés, ces deux boulevards n'ont aujourd'hui plus vocation à une desserte départementale. Proposition a donc été faite d'initier cette procédure de déclassement, et d'autoriser le Maire à signer la convention établissant la participation financière du Département à la remise en état de la chaussée : pre-

mière étape avant l'intégration au sein de la voirie communale de ces voies, et de leur réfection.

Toujours en cette même séance, et dans le cadre du projet de mise en place d'un système de vidéo-protection sur la commune, en collaboration avec le commissariat d'Aubagne et la Préfecture, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une demande de deux subventions, respectivement auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, et du Conseil Général. ■

C'était le temps de Cerise

Inaugurée le 26 octobre dernier, la place de l'Eglise porte désormais le nom d'André Cerise, qui fut curé de la paroisse de La Penne entre 1966 et 1989. "La Penne Magazine" a recueilli les témoignages de plusieurs de nos concitoyens qui ont connu cet homme qui, durant plus de vingt ans, et bien au-delà de son ministère du culte, a marqué de sa présence l'histoire de la commune.



Évoquer le nom d'André Cerise suscite encore aujourd'hui, pour de nombreux Pennois, bien des souvenirs émus. Et lorsqu'on les interroge à ce sujet, il n'est pas difficile d'obtenir de leur part une foule d'anecdotes et d'histoires racontées dans le moindre détail. "Le père Cerise a marqué son temps, exceptionnellement long à La Penne, et beaucoup de croyants, comme de non croyants, aiment évoquer son souvenir, confie Renée Klar, du conseil paroissial de La Penne. Je me rappelle les moments festifs en famille, les séjours à la montagne, toujours accompagné de ses chiens inséparables, et toutes ces années d'amitié et de partage, d'encouragement, de soutien dans les moments parfois sombres de la vie".

Toutes celles et ceux qui l'ont connu s'accordent pour dire de lui, qu'il aimait avant tout la vie et les gens ; c'est cet amour de chaque instant qui l'animait, qui a aussi conditionné sa vocation de prêtre. "Lorsqu'on avait un problème, il était capable de répondre présent, à n'importe quelle heure, que ce soit pour réparer une roue de bicyclette, ou pour vous soutenir lorsque la vie se montre cruelle, se sou-

vient Eliane Bastard. Je me rappelle une jeune femme qui avait eu un décès dans sa famille, et qui devait se marier. Encore sous le choc de ce décès, elle refusait de se marier à l'église. André Cerise a remué ciel et terre pour avoir l'autorisation de célébrer son mariage chez elle. Et il a réussi".

"Anticonformiste, libre et rebelle, fervent humaniste".

L'homme n'a jamais eu peur de bousculer les conventions, lorsqu'il s'agissait de défendre les causes qu'il croyait justes. Pour Geneviève Donadini, qui l'a très bien connu durant ses nombreuses années à la tête de la commune, il fut tout au long de sa vie, un homme libre, rebelle lorsque la situation l'exigeait, et un vrai humaniste. "Il était un fervent défenseur de l'école publique, et n'avait de cesse de combattre l'intolérance et le racisme", se souvient-elle.

André Cerise était un citoyen, engagé dans la cité. Il assumait cet engagement avec dévouement, conviction, mais non sans humour. Jovial et affable, il l'était en chaque occasion, lors de ses discussions interminables à la sortie de la messe, comme avec ses amis du Vélo Club, avec lesquels il partageait sa passion de la petite reine. "J'ai connu André durant l'Occupation dans un collège religieux de Marseille, confie Jean-Pierre Camoin. S'il était le plus intelligent et le plus serviable d'entre nous, il était aussi le plus farceur...".

André Cerise était un homme de foi. Cette foi qui le faisait vivre, avancer chaque jour, malgré la maladie qui le rongait depuis tant d'années, il ne s'en servit jamais pour imposer sa conscience aux autres. Au contraire, il puisa toujours en elle pour continuer à demeurer ce qu'il avait toujours été : humble et admiratif devant la force et la beauté de la vie. Sa dépouille repose depuis 2008 sous ce sol ardéchois qu'il aimait tant. Mais ici, à La Penne, son souvenir reste encore aujourd'hui, aussi vivace dans bien des mémoires... Le souvenir d'un amoureux de la cause humaine. ■

MULTI- ACCUEIL LE JARDIN DES ARCADES

Le jardin des tout petits



Dès la porte franchie, un havre de paix vous accueille. Dans le hall d'entrée, vaste et lumineux, le silence règne, à peine rompu par une porte qui s'ouvre ou quelques pas feutrés. En ce début d'après-midi, l'heure est à la sieste des tout petits. Dans son bureau vitré, Tania Seguin, la directrice - infirmière et puéricultrice diplômée d'État - de l'établissement multi-accueil "Le jardin des Arcades". Elle y est arrivée en 2002 et en assure la responsabilité depuis février dernier, date à laquelle elle a succédé à Nicole Gimet, jusque-là directrice, et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

On est là dans les murs de l'un des fleurons du service public communal dédié à la petite enfance. Construit en 1978 puis agrandi en 1995 sur une surface de 500 m², au milieu d'espaces extérieurs impeccablement entretenus, il dispose aujourd'hui de 43 places pour l'accueil de bambins, de 2 mois et demi à 4 ans non scolarisés, et de 10 places en halte-garderie à la Farandole. Au total, dix sept agents contribuent au bon fonctionnement de ce que l'on appelle plus communément la crèche.

"Un personnel très dynamique qui, au-delà de ses missions spécifiques de surveillance et d'accompagnement, est très impliqué dans l'animation des activités" note Tania Seguin, visiblement fière de son équipe. Les moments de fêtes et de loisirs témoignent de cette implication, et il n'est pas rare qu'éducatrices et auxiliaires, revêtent un costume de clown, quand elles ne fêtent pas avec les tout petits, leur carnaval ou la Noël...

Ce personnel directement chargé des enfants, est qualifié à plus de 90% - auxiliaires de puériculture, éducatrices jeune



enfant - alors que le décret du 7 juin 2010 impose un minimum de 40% de personnel diplômé. C'est dire le haut niveau d'encadrement. "Le contact avec les familles est direct et dès qu'un problème se pose, chacun s'efforce de le solutionner rapidement", poursuit la directrice du Jardin des Arcades, saluant du même pas la réactivité et l'efficacité de la municipalité, soucieuse de ne rien laisser au hasard en ce lieu où tout est mis en œuvre pour garantir le bien-être de l'enfant. Tania Seguin ne saurait oublier la qualité irréprochable de la restauration réalisée au jour le jour sur place, par une cuisinière à laquelle elle décerne une mention particulière. Situé à l'écart du centre-ville, sur le chemin Raymond Retor qui mène au pied de la forêt communale, ce jardin-là a décidément quelque chose du jardin des délices. ■

La taxe d'habitation

Ce que l'on résume habituellement sous l'appellation "impôts locaux" rassemble en fait trois taxes : la taxe d'habitation versée par toutes les personnes résidant dans un logement, qu'elles en soient locataires ou propriétaires, la taxe sur le foncier bâti dont s'acquittent les propriétaires de bâtiments, qu'ils soient à usage d'habitation comme à usage professionnel, et la taxe sur le foncier non bâti, due par les propriétaires de terrains nus. Parmi ces trois types de contributions locales, c'est la première – la taxe d'habitation – qui s'applique à toute la population, et sur laquelle La Penne Magazine se propose d'apporter un éclairage particulier, en prenant pour exemple une famille qui occupe un logement des Restanques, avec un enfant à charge. Nous verrons comment est décidée la base d'imposition, quelles sont les collectivités qui votent les taux, et qui est chargé du recouvrement de l'impôt.

Il est toutefois essentiel de rappeler que le produit de ces taxes représente, pour un grand nombre de communes, une part importante, voire prépondérante, de leurs recettes de fonctionnement ; la nôtre n'échappe pas à cette règle, avec près de 37 % de ces recettes provenant de notre fiscalité locale, très loin devant les dotations versées par l'Etat, dont le total n'atteint pas les 17%.

Les ressources dégagées par ces différentes taxes sont donc utilisées afin de financer les services et les activités proposés quotidiennement à l'ensemble de la population pennoise, dans des domaines aussi variés que l'enfance, la jeunesse, la culture, la solidarité, le sport, l'environnement, la sécurité... Bref, l'ensemble des domaines d'action contribuant au maintien et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Dans ces conditions, on le comprend aisément, toute diminution des ressources fiscales aurait pour conséquence de réduire la qualité ou la diversité des services offerts à la population. Il est toutefois essentiel de veiller à contenir la pression fiscale sur les ménages ; objectif que la Municipalité a réussi à atteindre depuis 2008, en ne revalorisant pas, depuis cette date, les taux des trois taxes locales, tout en garantissant un niveau de service public correspondant aux attentes de tous les administrés. Un équilibre garant du principe de solidarité, clé de voûte du service public à la française, où chacun peut mesurer l'utilisation qui est faite de sa contribution financière dans le fonctionnement de la collectivité. ■

| OCCUPANT(S) | | | | |
|-------------|-------------|--------|--------------|-------------|
| Identifiant | Désignation | Nature | Revenu (RFR) | Parts-année |
| | | N° S R | 16168 | 1,50 2 |

| TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS | | | | |
|---|--------------|----------------------|------------------|----------------------------|
| Éléments de calcul | Commune | Syndicat de communes | Intercommunalité | Taxe spéciale d'équipement |
| Valeur locative brute ① | 3205 | | 3205 | 0 |
| Valeur locative moyenne | 3883 ② | | 3883 | |
| ● Général à la base | 15% 582 | | 15% 582 | |
| A ● Personne(s) à charge | | | | |
| B - Par personne rang 1 ou 2 | 10% 388 ③ | | 10% 388 | |
| A T pour 1 personne(s) | | | | |
| E - Par personne rang 3 ou + | 15% | | 15% | |
| M pour personne(s) | | | | |
| N ● Spécial à la base | % | | % | |
| T ● Spécial handicapé | % | | % | |
| S | | | | |
| Base nette d'imposition ④ | 2235 | | 2235 | 0 |
| Taux d'imposition 2013 | 19,46% ⑤ | % | 10,04% ⑤ | 0% |
| Cotisations 2013 ⑥ | 435 | | 224 | 0 |
| Taux d'imposition 2012 | 19,46% | % | 10,04% | 0% |
| Rappel cotisations 2012 | 427 | | 220 | 0 |
| Variation en valeur | +8 ⑥ | | +4 ⑥ | 0 |
| Variation en pourcentage | +1,87% | % | +1,82% | - % |
| Abattements de référence 2003/2013 ⑦ | Commune | Syndicat | Intercommunalité | TSE |
| ● Général à la base | | | | |
| ● Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) | | | | |
| ● Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) | | | | |
| ● Spécial à la base | | | | |
| ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013 | | | | |
| | ANNÉE 2012 | ANNÉE 2013 | En valeur | En pourcentage |
| (a) Cotisations | 653 | 666 | +13 | +1,99% |
| (b) Allègements | | | | % |
| (c) = (a) - (b) Somme à payer | 653 | 666 | +13 | +1,99% |
| LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME P | | | | |
| Taux global 2000 corrigé ⑧ | Identifiant | Nature | DF | AFF |
| 23,91 % | 0700057913Z | APPARTEMENT | | H |
| Cotisation référence 2003 ⑧ | | | | VL revalorisée |
| | | | | 3205 |
| | | | | Montant de votre impôt ⑧ |
| | | | | 666 |

| MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2013 | |
|--|--|
| Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision | |
| 131 | |

| Vos démarches | |
|---|--|
| ⇒ Par internet : | impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer. |
| ⇒ Par téléphone : | Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 034 * - courriel : cps.montpellier@dgifp.finances.gouv.fr - courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous). |
| ⇒ Sur place : | Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou sur le montant de votre impôt. |
| Centre des finances publiques : SIP AUBAGNE SAID CHAÎNE DE L'ETOILE-HUVEAUNE RTE DE BEAUDINARD CS 60810 13677 AUBAGNE CEDEX Tél : 04 42 18 03 00 Courriel : sip.aubagne@dgifp.finances.gouv.fr Accueil du public : LUNDI A VENDREDI DE 8H30 A 12H13H30 A 16H OU SUR RDV | |

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

1/ La Valeur locative brute

La valeur locative brute est déterminée par les services fiscaux de l'Etat. Elle correspond au loyer annuel théorique d'une habitation et elle est calculée en fonction de très nombreux critères comme la superficie et les caractéristiques du logement (localisation géographique, année de construction, éléments de confort...). Chaque année cette valeur locative est réactualisée par un coefficient voté par les députés et les sénateurs lors de l'adoption de la Loi de Finances. Pour 2013, la décision de l'Etat fut d'augmenter ces bases de 1,8 %.

2/ La valeur locative moyenne

Cette valeur locative est la moyenne observée sur le territoire communal. A titre indicatif, elle permet de situer son logement par rapport aux autres logements de la commune. Elle sert surtout comme base de calcul aux différents abattements.

3/ Les abattements

Deux types d'abattements permettent de réduire la valeur locative des logements. Il existe d'une part, un abattement obligatoire pour charge de famille à hauteur de 10% par personne, jusqu'à deux personnes à charge, et 15% à partir d'une troisième personne. Dans le cas présenté ci-contre une personne à charge, soit 10% d'abattement.

Il existe d'autre part un abattement facultatif : l'abattement général à la base. Il peut varier de 1 à 15% sur décision du conseil municipal. C'est le cas à La Penne, où un abattement est appliqué depuis 1989 au taux maximum de 15%.

Rappelons que ces abattements sont calculés sur la valeur locative moyenne. Dans la mesure où le contribuable dont l'avis est présenté ici dispose d'un logement dont la valeur locative brute est inférieure à la valeur locative moyenne, la réduction dont il bénéficie va réduire sa valeur locative de plus de 18%.

Si le conseil municipal n'avait pas décidé de voter un abattement général à la base de 15%, ce contribuable paierait 173 € de plus sur sa taxe d'habitation.

4/ La base nette d'imposition

La base nette d'imposition est la valeur locative brute fixée par l'Etat, diminuée des différents abattements. C'est cette valeur qui sera ensuite multipliée par les taux votés par les différentes collectivités, pour obtenir le montant des cotisations.

5/ Les taux

Les taux sont fixés par délibérations votées par le conseil municipal, pour la commune, et par le conseil communautaire, pour l'intercommunalité (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile).

La loi relative de la suppression de la Taxe Professionnelle a instauré, en 2011, un transfert de la part de la taxe d'habitation auparavant perçue par le département, au profit des intercommunalités.

6/ Évolutions et variations

L'avis d'imposition rappelle systématiquement les taux et les cotisations de l'année précédente. Dans l'avis présenté ci-contre, on constate que ni la commune, ni la communauté d'agglomération n'ont augmenté leur taux. Ils sont maintenus à 19,46 % pour la ville et à 10,04 % pour l'intercommunalité. Les variations en valeur sont dues à l'augmentation des valeurs locatives décidée par l'État.

7/ Les frais de gestion

Pour couvrir les frais liés au calcul et au recouvrement de l'impôt, les services de l'Etat prélèvent 1% du montant des cotisations au titre des frais de gestion (ici 7 euros pour ce contribuable).

8/ Montant de l'impôt

Cette famille pennoise paiera 666 euros au titre de sa taxe d'habitation 2013. Cette somme sera répartie de la façon suivante : 435 € pour la commune, 224 € pour la communauté d'agglomération, et 7 € de frais pour l'Etat. Ce montant enregistre une augmentation de 13 € par rapport à l'année 2012. Cette évolution s'explique uniquement par l'augmentation des valeurs locatives décidée par l'Etat ; la ville de La Penne ainsi que la Communauté d'agglomération ayant décidé de ne pas augmenter les taux qu'elles appliquent.

JUDO ET JIU JITSU CLUB PENNOIS

Discipline, respect et humilité sur tatami



Tous les mardis et vendredis soir, la salle de La Massabielle est le rendez-vous des petits et grands judokas. Ils viennent là pour s'entraîner et se préparer à des épreuves sportives, ou plus simplement – c'est le cas des adultes – pour les loisirs. Dominique Epiard, le président du Judo et Jiu Jitsu Club Pennois depuis une dizaine d'années, parle de cette association où la pédagogie, les valeurs du judo – respect, humilité et discipline – et la convivialité, prévalent. "Les compétitions ne sont bien sûr pas exclues de notre activité, on en organise en fonction de la demande et plutôt pour les adolescents" dit-il en rappelant que le club a été créé en 1969 par Jean-Claude Chaudeseigne. Ce dernier est aussi le professeur diplômé d'État, ex-international, qui enseigne la pratique et l'esprit de cet art martial, dans un cadre convivial, voire familial lorsque les parents sont invités à venir sur le tatami pour s'entraîner eux aussi. Les rendez-vous "sportivo-festifs" ne manquent pas avec les passages de ceinture deux fois par an, ou le traditionnel gâteau des rois. ■

Inscriptions et renseignements aux séances d'entraînement, au 06 20 26 19 42
ou par E-mail : judoclubpennois@free.fr
Site internet : <http://judoclubpennois.free.fr>

QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Les rois du buzzer !



Hélène Behar est, de longue date, une fidèle téléspectatrice du célébrissime jeu "Questions pour un champion" diffusé sur France 3 et présenté par le très populaire animateur Julien Lepers. Ce jeu télévisé qui fait appel à la connaissance générale, dont la longévité est sans précédent dans l'histoire de la télévision française, a de nombreux adeptes dans la

France entière au point que plus de 160 clubs ont vu le jour un peu partout. C'est le cas à La Penne sur Huveaune depuis 1994, à l'initiative de Marie-France Montanelli. Il y a huit ans, elle passe le témoin de la présidence à Hélène Behar, arrivée au club un an plus tôt. A ce jour, trente-deux joueurs y sont inscrits, et se donnent rendez-vous tous les samedis à la Maison des Associations, de 14h à 18h30. "Nous jouons dans les conditions et l'esprit de l'émission TV, en respectant le niveau et avec des buzzers identiques, et nous endossons le rôle de Julien Lepers à tour de rôle !", dit-elle en avouant volontiers qu'ici chaque séance se déroule plutôt dans la bonne humeur. Les adhérents du club de la Vallée de l'Huveaune ont de 18 à 86 ans et viennent de tous les horizons socio-professionnels. En juin 2014, La Penne accueillera la 4ème édition nationale du tournoi interclubs au Foyer Loisirs, où quelques 70 joueurs sont attendus. ■

Contact : 06 29 42 24 91
E-Mail : qp1c13@laposte.net

CROIX ROUGE FRANÇAISE

L'engagement solidaire



Ici, tout a commencé avec Madame Arnoux. La première référente de la Croix Rouge dépendant de l'unité locale d'Aubagne, aujourd'hui présidée par Jean-Claude Esposito. Pendant plus de vingt ans, c'est elle qui collectait les dons de linge et autres vêtements, qui portait les colis alimentaires aux bénéficiaires pennois. Puis en mai 2011, Pauline Dray a pris le relais. La gratuité des bus de l'Agglo ayant été

instaurée depuis, chacun peut se rendre maintenant le vendredi matin à la rue d'Isly à Aubagne, pour aller chercher son colis alimentaire. Ce qui permet à Pauline de mettre son bénévolat au service d'autres tâches. "Mon activité consiste surtout à être à l'écoute et à apporter un soutien moral, à guider ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives. Je les accompagne pour comprendre et remplir des documents, je les oriente vers les services compétents, voire je rédige leur courrier" explique-t-elle. L'association la présente même comme "l'écrivain public", à disposition des personnes qui en ont besoin. Pauline Dray tient ses permanences avec une assiduité exemplaire. Tous les lundis matin de 9h à 11h, on peut la rencontrer au premier étage de la Maison des Associations, au 19 Boulevard de la Gare, son grand cahier sous le coude, son stylo à la main. Prête à aider ! ■

Permanence tous les lundis de 9h à 11h, sauf pendant les vacances scolaires à la Maison des Associations de La Penne. Siège à Aubagne, 14 Rue d'Isly, impasse Barielle - Action sociale : vendredi de 9h30 à 12h - Secourisme : vendredi de 19h à 21h - Accueil : lundi au vendredi de 9h à 13h.

VÉLO CLUB PENNOIS

Le doyen des clubs, bon pied, bon œil !

S'il est une association qui marque l'histoire de La Penne sur Huveaune, c'est bien le Vélo Club Pennois. Il est, de loin, le plus ancien de la commune, ainsi qu'en témoigne son acte de naissance paru le 25 mars 1927 dans le journal officiel. Après avoir disparu de l'échiquier associatif pennois durant la guerre, le "VCP" réapparaît en 1947 sous la présidence de Marius Garibaldi. Une époque où le cyclocross est déjà une spécialité pennoise. Sa renaissance est alors de courte durée, puisqu'il disparaît de nouveau après 1955, et il faudra attendre 1977 pour le retrouver. Bien des choses ont changé, les statuts, l'adresse du siège, et parmi les figures locales membres de l'association, on retrouve même monsieur le maire (Elis Uras) et monsieur le curé (André Cerise). Aujourd'hui, et après de nombreuses évolutions, le Vélo Club Pennois est au mieux de sa forme. Son président, Gilbert Fautrier, a été nommé en 2003. Ces dix dernières années jalonnées de multiples manifestations, témoignent de la vitalité de ce club à la double affiliation (UFOLEP et FFC), et qui compte une quarantaine d'adhérents. Epreuves sportives, cyclocross, participation à des championnats, randonnées de loisirs, parcours VTT, courses dominicales, sont autant de rendez-vous conviviaux autour de la petite reine. En 2007, le VCP a fêté ses 80 ans et plus de 300 personnes

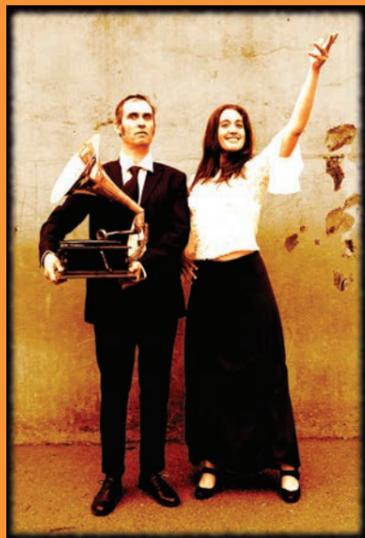


sont venues visiter son exposition, chargée d'histoires, d'anecdotes et de bons souvenirs. Depuis deux ans, la randonnée vintage "Cyclo Légende" fait parler d'elle et Gilbert Fautrier – qui possède une collection de quelque 160 vélos – n'entend pas arrêter cette belle dynamique. ■

Contact : Gilbert Fautrier, 06 85 60 09 92
Site internet : <http://veloclubpennois.blogspot.fr>
E-mail : gilbert.fautrier@free.fr



Programmation riche et variée en cette fin d'année à l'Espace de l'Huveaune. Le 22 novembre, "Ay Carmela", par la compagnie Afag Théâtre. Nous sommes en mars 1938, en Aragon, en pleine guerre civile espagnole. Un homme seul sur une scène de théâtre, qui boit et parle seul, avant de voir le rejoindre sur le plateau, sa compagne, son amour, sa partenaire de jeu : Carmela. Mais Carmela est tombée quelques jours plus tôt sous les balles franquistes... C'est une pièce sur le théâtre des pauvres, le théâtre itinérant, une pièce sur l'Histoire aussi, qui nous emmène au cœur d'une période de confusion et de paranoïa : un temps de guerre civile. ■



Les 2, 4 et 6 décembre, l'Espace de l'Huveaune accueille une partie du festival "La main dans le chapeau". Depuis 1991, la compagnie Tétines et Biberons, s'engage dans de nombreuses créations artistiques associant personnes handicapées et valides. Ces représentations publiques, dont le fil conducteur est celui de la sincérité de la parole artistique donnée aux artistes, sont également l'occasion de mener une campagne de sensibilisation au handicap. Cette manifestation est par ailleurs labellisée "Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture". ■



Dernier spectacle de l'année, cette fois en direction de notre jeune public : "Zoro et Jessica", par la compagnie Les Ateliers de la Colline, le 13 décembre. Une rencontre improbable, mais terriblement attachante, entre un renardeau et une petite poule, tous les deux sans avenir sérieux pour leurs parents. Destiné à un public à partir de 6 ans. ■

Renseignements, réservations, tarifs :
service Culturel, 04 91 24 70 42.
spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr

L'Huveaune, une vie tumultueuse entre crues et inondations

Le 10 décembre, c'est au tour du "Malade imaginaire" de Molière d'investir nos planches, avec la compagnie Vol Plané. Dernière pièce de l'auteur, il y dénonce l'imposture de la médecine, à travers un personnage principal paradoxal, un malade en bonne santé, qui tyrannise les autres en s'enfermant dans son obsession : l'enfer familial. ■



cette année-là la commune et l'autoroute. Des habitants se souviennent qu'au bas de la rue des Amandiers, par exemple, l'eau est montée jusqu'à un mètre quarante. La presse locale titre à la une : "Vallée de l'Huveaune, des heures d'angoisse et de solidarité", ou encore "La Penne sur Huveaune gravement touchée".

Enfin, le 9 novembre 1994, on enregistre une nouvelle crue, mais heureusement sans inondations. On sait désormais que le nombre croissant de ces phénomènes fluviaux turbulents et destructeurs, depuis le XIX^e siècle, est dû en grande partie à une forte urbanisation qui augmente le ruissellement des eaux. Les inondations des années 1960 ont conduit à la création d'un Syndicat Intercommunal de l'Huveaune en 1963, regroupant aujourd'hui les communes d'Aubagne, Auriol, La Penne-sur-Huveaune, Marseille, Roquevaire et Saint-Zacharie. Ce syndicat - aujourd'hui présidé par Jean-Claude Alexis, adjoint au maire de notre commune - veille à la bonne santé de notre fleuve et en assure son entretien. Depuis de nombreuses années, le curage de l'Huveaune se fait de façon régulière et son élargissement a été réalisé pour limiter les débordements et leurs conséquences. ■

Le débit de l'Huveaune est très irrégulier. De nombreuses inondations dévastatrices causant des dégâts considérables se sont succédé au cours des siècles. Parmi les crues les plus importantes, celle du 4 septembre 1518. Ce jour-là, l'auberge du Mouton - qui donnera son nom au quartier - est quasiment jetée à terre. Alors que certains étés (1775, 1779, 1780), les eaux sont très basses et empêchent les moulins de fonctionner, qu'il est même interdit d'utiliser les eaux du fleuve pour l'arrosage, d'autres années sont marquées par des inondations. C'est le cas en 1610, 1801, 1831, 1892, 1907, et une fois encore en 1935, lors des opérations de réfection du pont de l'Huveaune. En effet, l'échafaudage nécessaire aux travaux constitue alors un barrage qui retint tout ce que le fleuve en crue charriait. En peu de temps, la vallée fut recouverte par plus d'un mètre cinquante d'eau. D'autres sinistres se produisirent tout au long du XX^e siècle. Ainsi, le 23 novembre 1941 une brèche sur la commune d'Aubagne est à l'origine d'une énième inondation.

Le 6 octobre 1960, et en 1966, l'Huveaune déborde à nouveau. En 1973, l'avenue Jean-Raybier est attaquée par les flots en furie. La dernière date de janvier 1978, elle n'était pas la moins importante. Sur l'Arc et l'Huveaune, traversant respectivement les deux agglomérations d'Aix-en-Provence et de Marseille, la crue du 17 janvier 1978 est même la plus forte observée depuis plusieurs décennies. Des pluies diluviennes et discontinues durant plusieurs jours, inonderont

L'Allée des Amandiers, inondée durant la crue de janvier 1978





Pierre Gebelin, depuis 39 ans dans la cuisine !



Dans le domaine de la création de cuisines, Pierre Gebelin est capable de tout, et surtout du meilleur ! Le *sur mesure* est sa spécialité et il n'entreprend un chantier qu'après avoir "découvert" son client, ses goûts, ses attentes, et le lieu où l'agencement va voir le jour. Et voilà près de 40 ans que cela dure. Sa boutique au 242 Boulevard Voltaire, n'a rien d'une grande surface où les cuisines se suivent et se ressemblent. Non, ici, deux à trois modèles seulement, et tous sont uniques. Des modèles dont les tiroirs, les nombreux rangements, les poignées et même certains appareils électro-ménagers dernière génération, échappent au regard pour mieux mettre en valeur les lignes épurées. Pierre Gebelin joue au

gré des demandes, la carte de ces lignes, des matériaux ultra-contemporains, des couleurs tendances, celle du cottage, de la tradition, du rustique, mais toujours la carte de la passion de son métier et du travail bien fait. Venu de Marseille, il s'est installé à La Penne sur Huveaune il y a environ quatre ans, et le bouche à oreille, comme ses propres réseaux professionnels, sont devenus les meilleurs vecteurs de sa notoriété. Sa clientèle ? "Elle est dans un rayon de vingt à vingt-cinq kilomètres, et au-delà, dans tout le département" indique-il en relevant volontiers qu'il travaille aussi pour des clients belge, russe, parisien, lyonnais. C'est dire la belle réputation qu'il s'est taillée. Si son carnet de commande cible souvent le haut de gamme, "malgré la crise", il peut étudier des demandes plus modestes, s'adapte en termes de conception et de création, tout en privilégiant la qualité car, comme il le dit, "Une cuisine est construite pour vingt ans". Pierre Gebelin a plus d'une corde à son arc. Il est cuisiniste certes, mais il n'est pas rare qu'il intervienne dans le décor et l'agencement de salles de bains, de salons et autres pièces à vivre. L'un de ses prochains projets est d'ailleurs de réaménager son magasin pour y exposer aussi tous ces univers, attestant de sa créativité et de son savoir-faire. ■

Agencement Cuisines Sud - 242 Bd Voltaire
Tél. 04 91 89 41 23 - 06 38 11 75 46
Email : acs.0731@voila.fr

Commerce local



Depuis le 1^{er} janvier, le magasin Sud Asie a changé de gérant. Madame Sisouphanh vous accueille désormais dans son épicerie, et vous propose de nombreux plats asiatiques, aussi variés qu'appétissants. A noter, que des préparations sont possibles sur commande, ainsi que la livraison le soir, sur La Penne et ses environs. ■

Sud Asie, 112 Boulevard Voltaire
04 91 24 87 77 - 09 67 03 21 52
Ouvert tous les jours sauf le dimanche.



Depuis 2009, le Caveau de la Bourgade, tenu par Monsieur Desflaches durant 30 ans, a été repris par Sandrine Bonomo. Vins de qualité et champagnes sont proposés à la clientèle, ainsi que spiritueux et alcools (Armagnac millésimé, vieux rhum, eau de vie, scotch spécial...). Des vins italiens (rouge, blanc et pétillant) devraient bientôt compléter l'étal de Sandrine. A consommer avec modération, cela va sans dire... ■

Caveau de la Bourgade, 292 Boulevard Voltaire
04 91 36 06 52



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Liste d'ouverture citoyenne de la gauche pour l'avenir de la Penne sur Huveaune

En mai 2009, la Communauté du Pays d'Aubagne et de l'Etoile décidait d'instaurer la gratuité des bus sur l'ensemble des communes du territoire. Depuis la mise en place de cette mesure, la fréquentation du réseau a doublé. Une enquête réalisée auprès des usagers a par ailleurs révélé que plus de 90% d'entre eux sont d'accord pour dire que la gratuité a rendu plus simple et plus conviviale l'utilisation des bus.

Voilà une action politique concrète, une action de justice sociale qui pourrait être remise en cause par l'émergence de la gigantesque métropole marseillaise, aux dires de certains élus marseillais, qui affirment que la gratuité de nos transports, existants comme futurs, serait supprimée au cas où cette métropole verrait le jour.

Nous l'avons toujours dit, ce n'est pas par une intégration de force, mais par la coopération que l'intérêt général sera défendu. Le 15 octobre, le Préfet de Région a confirmé que Cuges-les-Pins resterait au sein de l'Agglo, et que Le Plan d'Aups intégrerait notre Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2015. Une victoire qui, nous l'espérons, laisse présager que l'Etat prête enfin une oreille attentive aux revendications des citoyens.

La liste du village

On est tous exaspéré par la gestion de gauche : impôts, insécurité, transport, rythmes scolaires, politique étrangère, retraites,...rien ne va plus.

Ras le bol fiscal ! C'est le plus lourd matraquage depuis la guerre. Ils ne savent plus quoi inventer comme impôts et taxes pour payer leurs dépenses. Même ici, qui paiera l'inutile tramway ?

Réforme pénale : c'est l'impunité pour tous ! Le laxisme est de retour, même pour les multirécidivistes. Ce n'est pas avec de l'angélisme que l'on va mieux protéger les français.

Aux prochaines municipales réagissez !
VOUS AVEZ LA SOLUTION : LE VOTE SANCTION !

Nicole Roue, Pierre Brottier, Christophe Szabo.
www.listeduvillage.com

Yvette Jaccard

Sale temps pour la haute délinquance politico-financière !

Avec les affaires sales qui déteignent sur l'UMP à Paris & sur le PS à Marseille, les partis politiques servent sur un plateau d'argent un menu copieux au FN qui risque d'en indisposer plus d'un en mars prochain.

Face à l'inaptitude généralisée et fort coûteuse à tirer le pays vers le haut, et associé malgré lui aux turpitudes des politiques, le contribuable voit ses impôts augmenter, son pouvoir d'achat diminuer et sa confiance ... ratiboisée !

Nos chers édiles ne voient-ils rien venir ?

Yvette Jaccard, simple citoyenne
 (06 22 13 40 59)

NAISSANCES

- ACHOUR Nassim • 14/06/2013
- DECAVALLAS Léo • 18/06/2013
- CLIQUET Léanna • 19/06/2013
- ADRAR Yéléna • 15/07/2013
- ALQUIER Eléana • 17/07/2013
- FARISSI Yanis • 19/07/2013
- BONO Anthony • 30/07/2013
- ARTAUD ROMAIN Marie • 05/08/2013
- REYNAUD Manon • 08/08/2013
- CHANUT CIOLLI Stella • 11/08/2013
- ABIDI Ilian • 13/08/2013
- MANIACI Ange • 16/08/2013
- GRAZZINI Elio • 20/08/2013
- XIBERRAS Lyam • 05/09/2013
- LENTINI Alycia • 12/09/2013
- GUIRADO Chiara • 17/09/2013
- SID ELHADJ Selma • 26/09/2013

MARIAGES

- HAZELART Claude et GRANDE Adrienne 29/06/2013
- JEANNIN Hervé et CECCHINEL Christelle 29/06/2013
- JACQUET Serge et SARLIN Anne-Marie 29/06/2013
- HAMOUDI Housseem et CONTAT Nathalie 06/07/2013
- BOUNY Thomas et ARNAUD Aurelie 06/07/2013
- VALENZA Marc et SANTONI Karine 06/07/2013
- SOBREDO Patrick et VIROLLE Christine 11/07/2013
- ESPANET Yann et NOBILE Corinne 20/07/2013
- COGNIS Thierry et VALERA Marie 20/07/2013
- GRAILLE Charles et DI FRAJA Coralie 03/08/2013
- MZOUGHJI Mustapha et PANZA Laeticia 03/08/2013
- GIACALONE Cédric et MARTINEZ Johanna 10/08/2013
- PESCE Sébastien et THIERRY Ludivine 10/08/2013
- TROTTA Pierre-André et GIBILARO Andrea 10/08/2013
- FANGET Patrick et TERRAL Karine 17/08/2013
- BAZZUCCHI Anthony et TROMPILLE Elodie 07/09/2013
- ONDEDIEU Yves et BELLAGAMBA Marjory 14/09/2013
- OLK Fabien et IGNACIO Christelle 04/10/2013

DECES

- MAUGUE Michel • 27/06/2013
- VENTALON née GUIGNI Jeannine • 28/06/2013
- GRAZIANI née CHIKLI Jeanne • 06/07/2013
- GRAZIANI Roger • 14/07/2013
- CAPRINI Louis • 15/07/2013
- MEJIA née HARO Elisabeth • 22/07/2013
- CANDIA Nicolas • 29/07/2013
- PIERONI Victor • 04/08/2013
- GIRARD Suzanne • 14/08/2013
- FRANCESCHINI Eugène • 17/08/2013
- DELGADO née LEMAIRE Paule • 19/08/2013
- BORRI Giovanni • 24/08/2013
- ACKERMANN née LOZANO Danielle • 31/08/2013
- DEMARIA Antoine • 05/09/2013
- PESCE Antoine • 21/09/2013
- CASTALDO Francesco • 27/09/2013
- ARNOUX Jean • 27/09/2013
- TALANI Alain • 01/10/2013
- TEPPA née DEPETRIS Anna • 04/10/2013
- BIRKER née PEDRONI Ortensia • 11/10/2013
- TOMASINI née ALFONSI Blanche • 13/10/2013
- PICHEROT née LOTTE Paule • 14/10/2013

Exposition de champignons
Samedi 16
et dimanche 17 novembre,
Foyer Loisirs Charles Grisoni



ESPACE DE L'HUVEAUNE
Théâtre
Ay Carmela
Vendredi 22 novembre,
20h32

Samedi d'animation
de La Farandole
Les droits de l'enfant
Samedi 23 novembre,
de 14h à 17h
Centre de loisirs

Goûter des Anciens
Samedi 30 novembre,
à partir de 14h
Espace de l'Huveaune
Inscriptions en Mairie
jusqu'au 22 novembre

Colis de Noël
Réservé aux Pennoises et
Pennois de plus de 65 ans
Inscriptions en Mairie
jusqu'au 29 novembre

ESPACE DE L'HUVEAUNE
Théâtre
Lundi 2,
mercredi 4
et vendredi 6 décembre
**Festival "La main dans le
chapeau"**
Spectacles gratuits

Marché de Noël
Samedi 7
et dimanche 8 décembre
Place Jean-Pellegrin

ESPACE DE L'HUVEAUNE
Théâtre
Le malade imaginaire
Mardi 10 décembre, 20h32

Théâtre jeune public
Zoro et Jessica
Vendredi 13 décembre,
19h02



En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1997, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2013, munis de leur carte d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Marché de Noël
7 et 8 décembre
Place Jean-Pellegrin

